



# Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Réunion du 3 mars 2020

## Point sur la situation liée au coronavirus

Nous avons évidemment commencé cette réunion par ce point.

Les 2 médecins de prévention étaient présents et les membres du CHSCT ont pu échanger avec eux.

Le secteur d'Auray est particulièrement impacté puisque plusieurs cas ont été détectés.

Les écoles sont fermées jusqu'au 14 mars. La question de l'ouverture de l'accueil au public au CFP d'Auray se pose donc légitimement. L'accueil au public a été fermé lundi 2 et mardi 3 mars.

Apparemment, le Préfet était contre. Il a donc été décidé d'ouvrir au public le jeudi 4 mars avec toutes les précautions d'usage, la directrice était présente. Alors que d'autres services publics étaient fermés au public comme la CPAM et pôle emploi.

Ce qui nous semble complètement incohérent !

Les médecins considèrent qu'il n'y a pas d'obligation de fermer l'accueil au public si les précautions d'usage sont respectées : distance de 1 m avec l'utilisateur, durée de l'entretien limitée, fourniture de solution hydroalcoolique. Installation également d'un affichage incitant l'utilisateur à ne pas rentrer dans nos services s'il ne se sent pas bien.

La situation est particulièrement anxiogène, alimentée par une furia médiatique qui compte en direct le nombre de nouveaux cas.

**Il faut protéger les agents.** Le secteur d'Auray étant impacté par le virus, la CGT considère que l'accueil devrait être fermé jusqu'au 14 mars.

Nous invitons également les collègues à se servir du **droit de retrait** s'ils se sentent en danger, c'est un droit !

Pour les collègues devant garder leurs enfants, la Direction a donné l'autorisation de télétravailler pour ceux qui sont équipés et accordé des autorisations spéciales d'absence pour d'autres.

Au cours de cette réunion, la Direction semblait aussi plutôt favorable à reporter les formations prévues en fin de semaine.

Les personnes à « risque »- femmes enceintes, personnes immunodéficientes, problèmes rénaux- ne doivent pas être affectées à l'accueil. Si besoin, elles doivent se faire connaître auprès de leur chef de service et du médecin de prévention.

**Coordonnées des 2 médecins :** [gregoire.gallet@finances.gouv.fr](mailto:gregoire.gallet@finances.gouv.fr) , [alexandre.bazire@finances.gouv.fr](mailto:alexandre.bazire@finances.gouv.fr)

La situation est compliquée et on ne sait pas combien de temps cela va durer. En tout cas, tout le monde est appelé à faire preuve de la plus grande vigilance.

N'hésitez pas à contacter vos représentants CGT en CHSCT.

Nous avons ensuite déroulé l'ordre du jour dans une ambiance **tendue** le matin, **tempérée** l'après-midi.

La réunion convoquée sur une demi-journée (ce qui semblait à l'ensemble des OS complètement insuffisant) a pu se poursuivre l'après-midi.

## À l'ordre du jour :

- **Budget CHSCT : bilan 2019 et pré-projet 2020**
- **Formations : propositions 2020**
- **Analyse des fiches de signalement, SST et accidents de travail**
- **Compte-rendu des visites du CHSCT : SIP Lorient, SIP Vannes**
- **Point divers et questions diverses**

En introduction, nous avons demandé quelles mesures ont été prises à la DDFiP Morbihan face au coronavirus (voir ci-dessus).

La CGT a aussi demandé si la note d'orientations ministérielles avait été reçue. Réponse : non.

Donc pas d'informations concernant la fusion du CTL et du CHSCT (prévue par la loi Fonction Publique).

À la DDFIP, nous avons dénoncé une situation extrêmement lourde dans tous les services avec l'annonce du nouveau réseau de proximité qui inquiète énormément tous les collègues. Avec l'intersyndicale, nous continuons d'exiger son **retrait** !

La santé, le bien-être et les conditions de travail de tous les agents doivent être au cœur des préoccupations du Ministère et des directions locales.

Par ailleurs, la mobilisation contre la réforme des retraites continue, avec cette décision inique du gouvernement d'appliquer le 49-3 ! La CGT exige toujours le **retrait** de cette réforme injuste !

---

## **BUDGET : bilan 2019 et pré-projet 2020**

### \* **Bilan 2019** :

Le total des dépenses s'élève à 106 647 € dont 17 035 € pour les formations, 16 182 € pour le matériel ergonomique sur préconisation médicale (enveloppe médecin), 21 266 € pour des améliorations de l'ambiance lumineuse (pose de stores à Lorient, achat de lampadaires epur), 15 674 € pour l'achat de mobiliers (dont 30 fauteuils de bureau), 36 489 € pour des interventions immobilières (nettoyage de sols, mesure d'activité volumique du radon à Lorient, repérage amiante, réfection éclairage à Lorient, travaux de peinture et revêtement de sols).

### \* **Pré-projet 2020** :

Le budget alloué pour 2020 s'élève à 107 160 €. Avec la réserve de 6 %, le CHSCT dispose pour le moment de 100 730 €.

12 000€ ont été provisionnés pour le matériel ergonomique sur préconisation médicale, 15 000 € pour les formations.

### Plusieurs propositions ont déjà été validées :

- Pose d'un abri vélo à Ploërmel
- Nettoyage des réseaux VMC à Lorient, Vannes, Ploërmel et Pontivy
- Achat de cloisonnettes de confidentialité physique et phonique
- Étude acoustique à l'accueil Troadec pour l'isolation des box
- Achat d'armoires à roulette pour la logistique

Une étude est en cours pour les problèmes de luminosité à Troadec.

Une réflexion est également en cours pour l'aménagement de l'espace piéton menant vers Troadec. Cela nécessite une réunion commune avec la DSDEN et la DDTM.

## **Les membres du CHSCT, représentants du personnel, ont émis l'avis suivant :**

« Nous rejetons le financement par le CHSCT des travaux liés à l'amiante sur Pontivy et Ploërmel ainsi que l'achat des assis/debout pour Troadec.

Nous émettons un avis favorable pour les autres dépenses proposées.

Comme prévu, le CHSCT est sollicité pour financer des dysfonctionnements à Troadec, préalablement pointés par les organisations syndicales.

Avant de nous prononcer sur son financement, nous attendons les conclusions de l'étude acoustique à l'accueil Troadec. »

## **FORMATIONS : propositions 2020**

Les formations suivantes sont proposées en 2020 et, pour certaines, ont déjà fait l'objet d'un recensement :

- Gestes qui sauvent (90 agents seront concernés en 2020, formation obligatoire de 2h)
- Confort postural et santé au bureau ; fonction visuelle et travail sur écran
- Prévention des RPS : cultiver le bien être au travail ; accompagnement des chefs de service dans les périodes de changement, relaxation santé bien être, prendre soin de soi (déjà 57 demandes)
- Prévention des risques routiers (formation assurée par des inspectrices du permis de conduire)
- Recyclage secouriste et formation initiale secouriste
- Manipulation des extincteurs
- Gestes et postures spécial manutention pour les collègues de la logistique

N'hésitez à vous inscrire à ces formations, elles sont très souvent de qualité.

Nous avons été surpris de voir les formations pour les agents d'accueil non reconduites (notamment « assurer un accueil physique et téléphonique de qualité tout en se préservant »), il n'y aurait pas assez de candidats apparemment.

La CGT considère que ces formations devraient faire partie des formations obligatoires pour les agents d'accueil et non une formation facultative proposée par le CHSCT.

## **Étude et analyse des fiches de signalement, des accidents de travail et du registre hygiène et sécurité**

Certaines fiches de signalement auraient dû être transmises au fil de l'eau aux médecins de prévention et ça n'a pas été fait.

Des collègues ayant vécu des situations traumatisantes auraient pu ainsi être accompagnés.

Toujours beaucoup de fiches relatives à l'**accueil** où il y a encore parfois beaucoup trop d'agressivité de la part de certains contribuables.

Nous avons évoqué plus haut l'aspect formation.

La direction va aussi engager une réflexion sur l'accueil dans les SIP et l'organisation de cet accueil, pour tous les canaux, physique, téléphonique et numérique.

Une fiche a été rédigée par l'ensemble des agents du Pelp et du Ptgc par rapport au transfert à Ploërmel.

La Direction nous a appris que 7 géomètres du secteur de Vannes allaient être affectés à Auray. Ils ont intérêt à prévoir large à Auray, il y a de plus en plus de services qui s'y installeraient !

La CGT a répété que la centralisation des missions foncières à Ploërmel était une **aberration**. À travers les interventions de l'intersyndicale, de plus en plus d'élus s'en rendent compte.

La Direction doit en tirer les bonnes conclusions.

## Compte-rendus des visites du CHSCT : SIP Lorient, SIP Vannes

Ces visites sont toujours très riches d'enseignement pour les membres du CHSCT.

Concernant les SIP de Lorient et Vannes, les demandes matérielles ont toutes été examinées et quasiment toutes acceptées.

Reste en suspens sur **Lorient** : refaire l'accueil, l'installation de plots devant l'entrée du public pour empêcher les deux roues de passer trop près des portes, un bilan de la fête foraine à faire avec la mairie.

Par contre, il nous a été confirmé qu'il est impossible d'installer des robinets thermostatiques dans les bureaux où il n'y en a pas.

Sur **Vannes Troadec**, plusieurs études sont en cours sur l'acoustique et l'éclairage. Les sèches mains électriques ne seront pas remplacés.

Par contre, les demandes concernant l'organisation du travail sont beaucoup plus problématiques car on se heurte à un problème crucial : le manque de personnel dans les services. Alors, la Direction fait des groupes de travail : sur l'accueil, sur les SPF, sur les cellules transverse dans les SIP.

Ce dont ont besoin les agents, ce sont des conditions humaines et matérielles suffisantes qui leur permettent d'effectuer correctement leurs missions.

**Continuez à vous exprimer fortement à l'occasion de la campagne DUERP !**

## Points et questions diverses

### **\*Déménagement de la brigade de Lorient**

La Direction n'a jamais informé les représentants du personnel de ce projet. Le déménagement est prévu les 9 et 10 mars prochain.

Cette installation au 4ème étage de l'hôtel des finances est liée au projet de restructuration du contrôle fiscal pour lequel nous n'avons également aucune information. Il est prévu la création d'un pôle de programmation départemental et 3 brigades : 2 à Lorient, 1 à Vannes.

Cela acte la disparition des PCE. Les agents sont absolument choqués de ne pas avoir été informés plus tôt de ce projet ! Encore un problème de communication !

Une salle de réunion va être aménagée au 4ème.

### **\*Bâtiment Troadec**

Des études et des réflexions sont en cours pour régler les nombreux problèmes relevés dans ce bâtiment neuf : VMC, chauffage, éclairage, téléphone, accueil...

### **\*Déménagement de la Cité administrative**

Les travaux de rénovation de l'ancienne TPVM ont fait l'objet d'un confinement et d'un arrêt de chantier suite à la découverte d'amiante sur le bac acier du toit. Bercy a donné son accord pour le financement de ce désamiantage par dépose du toit (Durée de l'opération : environ 15 semaines, coût estimé : 336 000 €).

Le pôle fiscal ne devrait donc pas déménager de la cité avant fin décembre 2020.

La direction va organiser une réunion d'information courant mars à l'attention des agents.

\* **Infos sur le nouveau bâtiment d'Auray** : Pas d'infos.

Par ailleurs, la Direction nous a confirmé que le gardien de Pontivy, qui part à la retraite, « a vocation à être remplacé ».

La Direction travaille également au remplacement de l'assistant de prévention. Il y aura peut-être un appel à candidature.

N'hésitez pas, lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants en CHS-CT. En cas d'absence, la section CGT dispose des coordonnées personnelles des représentants afin d'être joint même en dehors des horaires de travail.

---

Vos représentants en CHS-CT:

Christophe RISSEL – SIE LORIENT , Vincent CHATTON – Gestion PLOERMEL.

N'oubliez de nous envoyer les copies des fiches RPS, hygiène et sécurité ainsi que les fiches de signalement et puis n'hésitez pas à nous appeler pour toute interrogation.

**La Fédération des Finances vient de mettre en place un secteur spécifique « Santé au Travail ». Une adresse mail est désormais à disposition pour toutes nos questions. Les possibilités de recours juridiques vont aussi être étudiées.**

**Courriel : [sante.travail@finances.cgt.fr](mailto:sante.travail@finances.cgt.fr)**



**Le 8 mars**